

Opposition administrative

Par Sebastien59, le 13/06/2016 à 10:55

Bonjour,

Je continue à découvrir ce forum qui est vraiment très intéressant. Un grand merci pour le temps passé à répondre à toutes ces questions.

Je viens de recevoir 3 opposition administrative via ma banque. Celles-ci ont un montant de 75€, 75€ et 525€.

Je suis embêté car je n'ai aucune connaissance des raisons de ces amendes. Je n'ai reçu ni papillon sur mon véhicule, ni amende à mon domicile.

J'aimerais connaitre l'origine de ces infractions et les payer mais, si possible, sans la majoration (surtout pour celle à 525€).

J'ai essayé de contacter les deux trésoreries de Lille et du Gard mais je n'ai jamais réussi à avoir quelqu'un au bout du fil après au moins 50 appels.

Pouvez-vous m'éclairer sur la marche à suivre ?

Merci d'avance.

Par youris, le 13/06/2016 à 14:56

Bonjour,

Votre carte grise comporte-t-elle votre bonne adresse?

Salutations

Par Sebastien59, le 13/06/2016 à 15:10

Bonjour,

Ma carte grise comporte la bonne adresse qui a été modifiée il y a plus de 6 mois.